

SYNERGIE

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

N°6 • AVRIL 2023

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie

Source d'initiatives,
NATURELLEMENT

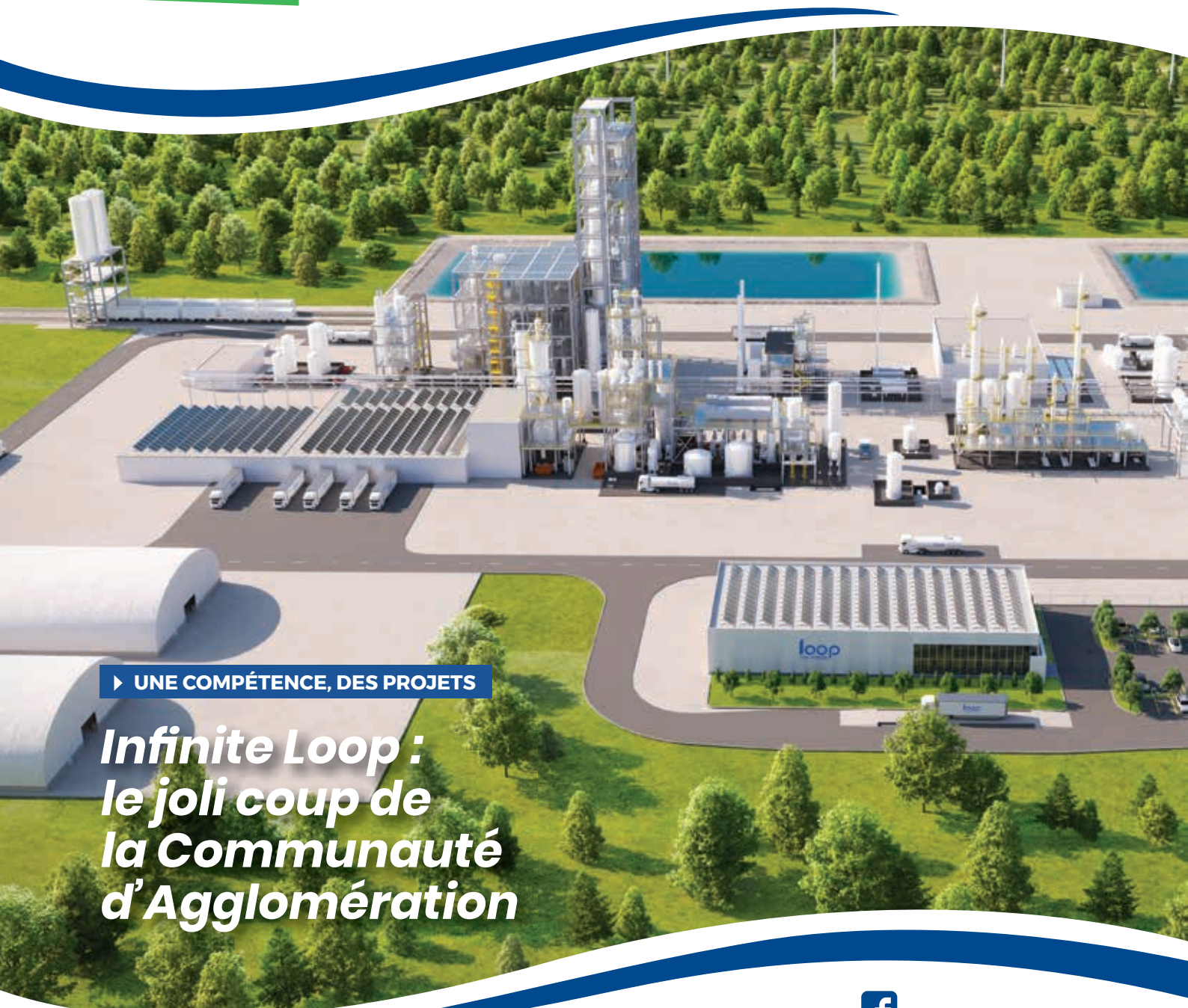


UNE COMPÉTENCE,
DES ACTIONS

Renaturation
des cours d'eau

LE POINT SUR

OPAH : bénéficiez
d'aides pour vos
travaux



► UNE COMPÉTENCE, DES PROJETS

Infinite Loop :
le joli coup de
la Communauté
d'Agglomération



www.agglo-saint-avold.fr

► Urbanisme

Dématérialisation des actes

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie met à votre disposition un guichet permettant de déposer vos demandes d'urbanisme sur 26 de ses communes.

► Agence départementale d'information sur le logement

Mise en place d'une permanence au siège de l'Agglomération



L'Agence départementale d'information sur le logement (Adil) a pour mission principale d'informer gratuitement et en toute indépendance les usagers sur toute question juridique ou financière liée au logement. Les conseils reposent sur les

compétences de juristes formés sur l'ensemble des thématiques liées au logement : droit locatif pour les locataires et les bailleurs, prévention des expulsions, lutte contre l'habitat indigne et non décent, accession à la propriété, prévention des impayés de loyers, copropriété, fiscalité immobilière, rénovation énergétique, assurances liées à la construction et au logement, responsabilités en matière de construction, droits de mutation et frais annexes, permis de construire et les règles d'urbanisme, établissement d'un plan de financement ou d'un diagnostic financier adapté à la situation personnelle, prêts et aides spécifiques en matière d'habitat, APL/AL, dispositifs d'accès et de maintien dans le logement, contrats de construction, d'achat, de vente, de travaux, relations avec les professionnels de l'immobilier : réglementation, mission, honoraires.

Pour contacter un conseiller juriste,
tél. : 03 87 50 02 60 - E-mail : contact@adil57.fr
Permanences le 1^{er} mardi de chaque mois au siège
de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold
Synergie sur rendez-vous au 03 87 50 02 60.
En savoir plus : <https://www.adil57.org>

► RN 33

Travaux de réfection de chaussée

Du lundi 12 juin au vendredi 30 juin 2023, la Direction interdépartementale des routes de l'Est (Dir Est), pour le compte de l'État, va procéder à des travaux de réfection de chaussée entre Saint-Avold et l'échangeur de Diesen/Carling sur la RN 33. Ces travaux se dérouleront de nuit, en semaine, du lundi soir au jeudi soir, de 20 h à 6 h. La circulation sur RN 33 sera interrompue dans le sens 1 à l'échangeur de Diesen/Carling, dans le sens 2, rue de Porcellette à Saint-Avold, et le trafic sera déporté sur la RD 26 et la RD 72. Les bretelles de sorties de A4 vers RN 33 sens Creutzwald seront fermées. Chaque nuit des déviations ou des basculements seront mis en place. En journée la circulation sera rétablie sur chaussée dégradée avec abaissement de la limitation de vitesse. En cas d'intempéries ou d'aléas techniques, les dates indiquées ci-dessus sont susceptibles d'être décalées.

Consciente des désagréments liés à ce chantier, la DIR Est remercie les automobilistes de leur compréhension. Elle leur recommande la plus grande prudence et la modération de leur vitesse sur les déviations et les basculements.



► Nabor Raid

LE RETOUR

Après trois années d'absence liées aux conséquences de la pandémie et de la tempête de 2021, le NaborRaid revient cette année, le dimanche 25 juin 2023, plus fort et plus dynamique grâce à une équipe organisatrice renouvelée. Le jeune comité de l'association promet deux parcours semés d'embûches, beaucoup de boue et de la bonne humeur pour cette aventure sportive et ludique accessible à tous. Il y a aura « de la boue, de la boue et encore de la boue ! » sur les 6 et 12 km d'obstacles et de parcours en forêt, plus ou moins sportifs mais tout public. La CASAS fait partie des partenaires importants et fidèles depuis le début de cette belle aventure et nous continuerons.



Notre territoire est dynamique, innovant, attractif et d'avenir !

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie dispose de nombreuses compétences mais l'une des plus importantes est sans conteste le développement économique qui, utilisé à bon escient, doit permettre de promouvoir les atouts de notre territoire et cela dans l'intérêt des habitants. Avec l'ensemble des élus, nous aménageons, entretenons et structurons des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques et lançons des actions de développement économique d'intérêt communautaire pour mieux en faire profiter notre territoire et, par voie de conséquence, ses habitants.

Et le résultat est là !

Grâce au travail collectif de tous les élus, notre territoire ne porte pas l'image d'un territoire déclinant. Bien au contraire ! En effet, c'est sur la plate-forme Chemesis de Carling/Saint-Avold que les industriels SUEZ, LOOP INDUSTRIES et SK GEO CENTRIC ont annoncé l'installation d'une usine capable de recycler du plastique de bouteille en polyéthylène téréphtalate (PET) à l'infini, par un processus novateur de « dépolymérisation » : le plastique n'est plus concassé ou fondu, il retrouve exactement ses propriétés premières. Ce très beau projet industriel pour la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie vient ainsi conforter l'attractivité et le dynamisme du territoire et plus particulièrement de la plate-forme chimique Chemesis qui est tournée désormais vers une trajectoire industrielle décarbonée et une économie circulaire ! Ainsi, ce sont près de 450 millions d'euros qui seront investis sur la zone avec à la clé, la création de 300 emplois pendant les 2 ans de construction et plus de 1 200 emplois indirects pour les sous-traitants. Ce projet est le 5^e investissement français de par son ampleur. Une réussite qui devrait en appeler d'autres grâce aux travaux coordonnés et efficaces de tous les acteurs mobilisés autour de cette opération (État, Région Grand Est, Moselle Attractivité, EPFGE). Mais c'est avant tout grâce à l'acquisition par la CASAS du terrain de coke de Carling d'une surface de 53 Ha que ce projet a pu se réaliser. Cette acquisition est le fruit d'un travail de fond qui a été entrepris par les élus et les agents de la collectivité depuis près de 2 ans car nous avons la conviction que les hectares de foncier libérés par l'ancienne cokerie trouveraient un second souffle industriel et c'est choses faites.

J'ai des raisons d'être fier de cette implantation et je me félicite de ce succès. Je continuerai avec détermination le combat pour la création d'emplois sur notre territoire en amplifiant notamment la politique attractive de la CASAS en matière de développement économique.

Salvatore COSCARELLA

Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, Maire de Valmont

2 ■ ZOOM

4 ■ UNE COMPÉTENCE, DES ACTIONS

- Ordures ménagères
- Transports et mobilité
- Eau et assainissement

8 ■ UNE COMPÉTENCE, DES PROJETS

Infinite Loop : le joli coup de la Communauté d'Agglomération

10 ■ L'ACTU DU SEMESTRE

- Partenariat entre Moselle Attractivité et la CASAS
- Flora Pili, élue et championne

12 ■ LE POINT SUR

- Aide ciblée à l'investissement pour les commerçants et artisans du territoire
- OPAH/OPAH-RU : bénéficiez d'aides pour vos travaux

14 ■ EN BALADE À...

Morhange

15 ■ L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-AVOLD

Synergie #6 - Le magazine de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie - Avril 2023 · Pour nous écrire : Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie - 10/12, rue du Général de Gaulle - 57500 Saint-Avold · Tél. : 03 87 92 84 76 · Site Internet : www.agglo-saint-avold.fr · Directeur de la publication : Salvatore Coscarella. Rédacteur en chef : Philippe Renard. Coordination : Coralie Baudoin, Julie Dalle-Nogare · Rédaction : CASAS, Evicom · Secrétariat de rédaction : Evicom · Crédits photos et illustrations : Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, Evicom, Clic's Saint-Avold, Suez (couverture) · Conception graphique, mise en page et impression : Evicom · Tirage : 26 500 exemplaires. Dépôt légal : à parution.

► **Collecte des sapins**

Une opération qui fonctionne

Comme chaque année maintenant, la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie a assuré la collecte de sapins sur l'ensemble de ses communes du 28 décembre au 12 janvier 2023. Chaque commune a été invitée à définir des points de collecte où les administrés pouvaient déposer leurs sapins. Les agents des services techniques et de la régie de collecte de la CASAS ont assuré le ramassage sur les différents points de collecte. Les sapins ont ensuite été stockés puis broyés. Le produit obtenu pourra être réutilisé pour de l'amendement ou le paillage de massifs.



► **Ordures ménagères**

La régie de collecte déménagement



La Régie de Collecte de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie assure le ramassage des Ordures Ménagères sur une majeure partie du territoire et collecte également tous les sacs transparents mis en place dans le cadre des nouvelles règles du tri sélectif. Historiquement basée à Morhange, la régie de collecte sera désormais installée dans un nouveau bâtiment industriel acquis par la CASAS situé sur la commune de Vahl-Ebersing. Ce nouvel emplacement permettra de faire face à

l'étendue des activités de ramassage des ordures ménagères, d'y stocker davantage de camions et de disposer de locaux plus adaptés pour le personnel. Des travaux ont été entrepris courant du premier semestre 2023 afin de l'adapter au nouvel usage : modification du parking et de l'accès, rajout de portes sectionnelles, sécurisation (alarme - vidéoprotection), réalisation de bureau, vestiaires, restauration, etc. Les équipes pourront intégrer les lieux à la fin du premier trimestre 2023.

► Déchèteries

Les horaires ont changé

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les horaires d'ouvertures des déchèteries de l'hôpital, de Morhange et de Valmont ont été modifiés.

Public

- Lundi : matin fermé / de 13 h à 17 h.
- Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.
- Mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.
- Jeudi : matin fermé / de 13 h à 17 h.
- Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.
- Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h.

Professionnels

- Lundi de 13 h à 17 h.
- Mercredi de 13 h à 17 h.
- Jeudi de 13 h à 17 h.

► Rappel

LES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Désormais, 100 % des emballages se trient : le sac jaune transparent sera collecté tous les quinze jours et à déposer au sol la veille du jour indiqué sur le calendrier. Ainsi, le sac orange ne devra plus être utilisé et déposé dans le bac. Les papiers et petits emballages en cartons sont à aplatir et à déposer dans les bornes bleues. Les biodéchets continuent à prendre place dans le sac vert et les résiduels (pots de fleurs, jouets cassés, couches...) dans le sac bleu. Un calendrier de collecte est disponible par commune sur le site de la Casas.



LE TRI SE SIMPLIFIE

MÉMO - TRI !

100% DES EMBALLAGES SE TRIENT !

Bouteilles et flacons en plastique

+ Emballages en acier et en aluminium

+ Briques alimentaires

Aplatir les bouteilles et les briques alimentaires dans le sens de la longueur.

Inutile de laver les emballages (bien les vider).

Ne surtout pas les emboîter.

Les emballages emboîtés ne peuvent être recyclés.

Le sac jaune transparent sera collecté tous les 15 jours.

Il sera à déposer au sol la veille du jour indiqué sur le calendrier.

Le sac orange ne devra plus être utilisé et ne devra plus être déposé dans votre bac !

TOUS LES PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTONS SONT À APLATIR ET À DÉPOSER DANS LES BORNES BLEUES !

Cahiers, bloc-notes, petits emballages cartonnés, journaux, revues, magazines, prospectus (sans film plastique), catalogues, annuaires, etc.

LES GROS CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE !

BIODÉCHETS

Déposez tous vos restes de repas, épluchures, coquilles d'œufs, papier broyé, etc.

RÉSIDUELS

Déposez vos pots de fleurs, jouets cassés, couche, vaisselle brisée, etc.

Un doute sur la destination d'un déchet ? Déposez-le dans le sac bleu !

sydème CITEO

Communauté d'agglomération Saint-Avold Synergis

Source d'initiatives



► Vélo à Assistance Électrique

Une aide pour l'achat en 2023

Pour la deuxième année consécutive, la CASAS accompagne les habitants de son territoire à l'acquisition d'un Vélo neuf à assistance Électrique en octroyant une aide financière. Le montant de cette aide peut s'élever à 100 € si l'achat est effectué dans un magasin du territoire de la CASAS et à 50 € dans un magasin hors du territoire de la CASAS. Il y a également une autre nouveauté : les communes de la CASAS qui souhaitent acheter des Vélos à assistance Électrique (VAE) peuvent bénéficier d'une aide de 150 € par vélo.

Retrouvez tous les formulaires de demande sur le site de la CASAS : www.agglo-saint-avold.fr

► Semaine de la Mobilité

Encourager les initiatives

Du 16 au 22 septembre dernier, la Semaine de la Mobilité était placée sous le thème des mobilités actives. Soit toutes les formes de déplacements qui impliquent une dépense énergétique par le biais d'un effort musculaire.



À l'heure où la crise énergétique pèse sur le pouvoir d'achat, les enjeux de mobilité apparaissent comme un levier sur lequel la Communauté d'Agglomération peut agir en offrant des solutions pour réaliser des économies d'énergie. Encourager et faciliter la pratique du vélo en est une. C'est pour cette raison que la Communauté d'Agglomération a lancé le schéma directeur vélo et l'implantation d'abris sécurisés dédiés en 2022. Autre mobilité active, la marche avec l'organisation d'un parcours entre Morhange et Racrange encadrée par les Chnobottes et le Club Vosgien ainsi que par la découverte de la marche sportive dans la forêt d'Oderfang, animée par Marcel Schmitt. Quant au traditionnel jeu proposé lors de la Semaine de la Mobilité, il s'est dédoublé : d'abord, un jeu sous la forme d'une chasse au trésor mettant en avant les atouts touristiques du territoire durant la semaine de la mobilité avec l'aide de l'Office de Tourisme de Saint-Avold Cœur de Moselle ; ensuite, un autre centré sur le calendrier de l'Avent qui a très bien fonctionné puisqu'il y a eu près de 1 500 participations. La remise des lots s'est déroulée au restaurant chez Claire à Freybouse le 26 janvier 2023. Pour l'occasion, la CASAS a veillé à ce que la quasi-totalité des lots soit locale, provenant des commerces, artisans restaurants, sites touristiques de l'agglomération, des cadeaux 100 % « Made in CASAS ».

Les lauréats 2022

Jeu Semaine de la Mobilité

Berg Guillaume : « escape game » en famille ; Belot Nathan : nuit aux 2 Granges ; Helfenstein Florian : trottinette ; Brehe Ellie : 1 an abonnement Transavold ; Steyer Jessica : bâtons de marche ; Gregorius Vanessa : sac + gourde ; Stelmazyk Audrey : bâtons de marche.

Les lots ont été offerts par Transdev.

Jeu du Calendrier de l'Avent

Endres Jessica : bon pour un gâteau de 10 personnes et une boîte de chocolats au Coin du Dessert à Diffembach-lès-Hellimer ; Lauer Samantha : bon d'achat chez Parents Vrac à Porcellette ; Di Bartolo Antoinette : bon pour un repas à la Grange à Fromage à Saint-Avold ; Puggioni Maria grazia : 1 nuit pour 2 à la Chambre d'hôte les Jardins de Norah à Brulange ; Barthel Carine : bon pour un repas à la Base Gourmande à Grostenquin ; Faggin Isabelle : bon pour un week-end pour 4 personnes à la Tensch à Grostenquin ; Lech Nathalie : panier garni produits durables cousus main par Maud'Est à Brulange.

Les lots ont été offerts par la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie

► **Actival Valmont**

Construction d'un bassin de collecte

Ce projet consiste à construire un bassin de 3 780 m³ destiné à recueillir les eaux pluviales du secteur Est de la zone Actival à Valmont, situé à l'arrière des établissements SOSTMEIER. Un réseau de collecte en amont a également été construit en gros diamètre (1 600 et 1 200 mm) sur environ 500 m afin de faire transiter les eaux jusqu'à l'ouvrage. Une zone de compensation environnementale a également fait l'objet de terrassement importants pour recréer une zone humide à proximité de l'ouvrage. Les travaux ont été confiés à la société SMTPF à Saint-Avold avec la société WEILER en sous-traitance pour la partie terrassement sous la direction du maître d'œuvre BEREST. Les travaux ont débuté en septembre 2021 et devraient se terminer prochainement au cours du premier semestre. Le montant des travaux s'élève à 1 450 000 € HT subventionnés par le Conseil départemental de la Moselle à hauteur de 430 000 €.



► **Gréning et Petit-Tenquin**

Renaturation des cours d'eau



Ces travaux sont le résultat de nombreuses années d'études. En effet, l'appel d'offres initial date de 2014. Un temps nécessaire pour recruter le bureau d'études BEREST en charge de réaliser l'état des lieux, l'étude projet, et l'élaboration des différents dossiers réglementaires (Dossier Loi sur l'Eau, DIG), étapes obligatoires pour mener à bien ce projet. En plus, il a fallu réaliser des compléments d'études sur des prélèvements de vase ainsi qu'un suivi de la présence du Cuivré des Marais (papillon) et de l'Agrion du mercure (libellule), des espèces endémiques de la région. Le marché de travaux a été lancé en 2021 et attribué à la société SETHY de Metz pour un montant 255 000 € HT. L'Agence de l'Eau Rhin-Meuse est un partenaire engagé dans ces travaux et les finance à hauteur de 80 %. Les travaux succèdent aux opérations de mise en conformité de l'assainissement des deux communes de Gréning et Petit-Tenquin.

L'objectif ? Retrouver le lit mineur d'étiage du cours d'eau et de lui redonner ses lettres de noblesse. Ils permettent également d'améliorer l'écoulement, les pentes entraînant une très faible dynamique et donc une capacité d'autorestoration très limitée. Le maire de Gréning, Roland Imhoff et celui de Petit-Tenquin, Vincent Muller sont satisfaits des travaux réalisés sur chacune de leur commune.

► Aide Mosellane à l'Immobilier d'Entreprises

Partenariat entre Moselle Attractivité et la CASAS

Le Département de la Moselle a pour objet de contribuer à l'attractivité de la Moselle et de ses territoires. De ce fait, un conventionnement a été établi avec la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie pour le déploiement du dispositif AMIE 57 (Aide Mosellane à l'Immobilier d'Entreprise) sur l'ensemble du territoire de la CASAS. Le co-financement prendra la forme d'une subvention directe à l'entreprise sur les fonds propres des deux parties. Il s'agit d'une aide pour la réalisation d'investissement immobilier porté par les TPE (Très Petites Entreprises) jusqu'à 20 salariés, dont les modalités sont fixées dans le règlement d'intervention. L'AMIE est une subvention ayant pour but de soutenir les investissements immobiliers dans le cadre de la création ou de l'extension d'une activité. Le projet global de développement doit atteindre un montant

d'investissement minimum de 10 000 € HT et devra être justifié par des factures d'un montant unitaire minimum de 500 € HT.

Le chiffre

48 983 €

Soit le montant des subventions AMIE57 aux entreprises du territoire de Saint-Avold Synergie

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la référente territoire de Forbach/Saint-Avold : Anne Zaskurski - E-mail : anne.zaskurski@moselle-attractivite.fr - Tél. : 06 73 25 54 85.

Les activités éligibles

- Commerce dont la surface est inférieure à 400 m²
- Artisanat
- Entreprises de transports et logistique
- Bâtiment et travaux publics
- Services aux entreprises
- Industrie

► Inauguration

Guastacom prend ses quartiers au Furst



L'agence de communication globale spécialisée en création graphique, en print, en enseigne / signalétique, en marquage en adhésif et en textile, s'est installée à Folschviller sur la zone du Furst. Les locaux ont été totalement restructurés afin de les adapter à leurs activités. La CASAS et le Département ont notamment participé à cet investissement à hauteur de 30 % dans le cadre de l'AMIE (Aide Mosellane à l'Immobilier d'Entreprise).

► Zoom sur...

Initiative Moselle Est

La Communauté d'Agglomération est partenaire de la plateforme d'Initiative locale « Initiative Moselle Est ». Cette association, membre du réseau Initiative France, regroupe des financeurs publics et privés et a pour but d'accompagner la création et la reprise d'entreprises sur le territoire de la Moselle-Est. Pour cela, elle délivre des prêts d'honneur à taux 0 %, sans garantie personnelle exigée. L'entrepreneur est invité à présenter son projet devant un comité et peut bénéficier de conseils, au-delà du financement accordé. Les missions sont diverses et variées : accueil professionnel et gratuit, accompagnement à la finalisation du business plan, prêt d'honneur à taux 0, accompagnement et suivi personnalisé, parrainage et networking.

Renseignements. Tél. : 03 87 98 75 75 - E-mail : jm.kremer@initiativemoselle-est.fr - Site internet : www.initiativemoselle-est.fr

► Infinite Loop

Le joli coup de la Communauté d'Agglomération

450 millions d'euros d'investissement, 200 emplois directs et 1200 indirects à la clé. Le territoire a été sélectionné par SUEZ, LOOP INDUSTRIES et SK GEO CENTRIC pour implanter une usine de production de plastiques PET fabriqués à partir de matériaux 100 % recyclés et recyclables à l'infini. Une belle victoire pour Saint-Avold et sa région.

« Ce projet industriel est une véritable opportunité de développement de la plateforme Chemesis qui s'inscrit dans une dynamique de décarbonation et d'économie circulaire que je soutiens et promeus au sein de la Communauté d'Agglomération. » Ces mots de Salvatore Coscarella, le président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, traduisent les efforts de la collectivité pour obtenir ce projet industriel tant convoité. Et pas seulement en France. Le consortium formé par Suez, Loop Industrie et le Coréen SK Geo Centric a vraisemblablement été sensible à l'expérience du territoire en la matière. En effet, la plateforme industrielle Chemesis de Saint-Avold propose un réseau d'infrastructures performant (accès à l'énergie via les réseaux de chaleur existants, logistique routière et ferroviaire, fournisseurs, etc) qui en fait un environnement optimal pour l'implantation de l'usine.



© Suez

L'installation industrielle mettra en œuvre la technologie unique développée par Loop, un process de dépolymérisation à basse température et sans ajout de pression, permettant de transformer des matières plastiques de faible valeur, jusqu'alors incinérées ou enfouies, en plastique PET de qualité vierge de pureté optimale. A pleine capacité, l'usine permettra d'économiser plus de 255 000 tonnes de CO₂ par an par rapport

à la résine PET vierge fabriquée à partir d'un procédé pétrochimique traditionnel. Mais surtout ce projet redonnera vie à une friche industrielle et permettra également la consolidation du tissu dense d'entreprises sous-traitantes de l'industrie présent localement ainsi que la création de 300 emplois pendant les deux ans de construction de l'usine. Démarrage des travaux en 2025 pour une mise en service dès 2027.

► Neuhauser

NOUVEAU DÉPART À LA RENTRÉE 2023



Boulangier depuis 1906, Neuhauser est un acteur majeur français du secteur de la Boulangerie/Viennoiserie/Pâtisserie en France. Il conçoit, fabrique et distribue une large gamme de produits en boulangerie, viennoiserie et pâtisserie. Après le rachat du Groupe Soufflet par InVivo, l'usine était destinée à la vente. Sauvée in extremis par le nouveau directeur, l'usine ouvre ses portes avec de nouvelles spécialisations. Dès septembre 2023, galettes des rois et chaussons aux pommes feront leur apparition dans le nouveau catalogue Neuhauser. Mais avant cette date, la volonté de la nouvelle direction est de faire une seule et même usine, de gommer les historiques et d'enlever les poids du passé pour construire un vrai modèle de demain, ambitieux et qui perdurera dans le temps. Folschviller deviendra la vitrine qui inspirera toutes les autres usines du groupe.

► Revitalisation

Morhange va accueillir trois nouvelles enseignes

« Nous travaillons sur la revitalisation économique depuis deux ans. Quand nous voyons les projets avancer, oui, nous sommes satisfaits », indique Bernard Treuvelot, vice-président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie. Sur la friche du Bricomarché, trois enseignes vont s'installer : Action (déco/loisirs), Basic Fit (sports) et Big Mat (bricolage/BTP). Des entreprises certainement séduites par l'attractivité de Morhange incarnée notamment par la deuxième Maison France Services la plus dynamique de Moselle juste derrière Metz, une zone de loisirs enviable avec la Mutche, un patrimoine culturel remarquable, une maison médicale importante ou une gare bien desservie par le réseau bus. La dynamique est telle que cinq cellules devraient être reprises au centre-ville.

► Anniversaire

25 ANS POUR LA SOCIÉTÉ MONTEC



Avant de devenir cette belle entreprise qui accompagne la dynamique de grands groupes internationaux, Yvette Ziliox et Joseph Ziliox ont démarré l'activité de Montec en créant huit emplois. C'était en 1997. Aujourd'hui, la société qui compte plus de 100 salariés répartis sur trois sites, est spécialisée dans le montage, le transfert et la déconstruction de sites industriels ainsi que dans la sous-traitance, l'assemblage et la maintenance dans l'aéronautique, l'agroalimentaire, la chimie et le pharmaceutique. Les carnets de commandes sont pleins, la société recrute et tous les indicateurs sont au vert. Leur fils Benoît, qui travaille déjà au sein de l'entreprise familiale, se prépare à poursuivre l'aventure.

► Inauguration de la K'vern

Un nouveau bar à Carling



Le 3 octobre 2022 a eu lieu l'inauguration de la K'vern, cave et bar à bières située au 179, rue Principale à Carling en présence de Salvatore Coscarella, président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie et de Gaston Adier, Maire. Pascal Jendrejak et son frère Olivier, ont mis sur pied ce concept de dégustation et d'échange autour de la bière, dans une ambiance conviviale et un décor travaillé, dont de nombreuses pièces, conçues par leurs soins, sont en vente dans le bar. La K'vern propose des soirées à thèmes, une restauration est possible sur place sur réservation, un grand choix de bières et de coffrets cadeaux sont disponibles à la vente.

► Sport

Flora Pili, élue et championne

« Flora ramène un titre de championne de France dans la Moselle-Est et ça donne du prestige à ce territoire, de l'attractivité et du rayonnement dans le noble art. » La citation signée de Patrick Weiten, dénote la fierté du président du Département de la Moselle qui compte désormais dans ses rangs, la championne de France des poids super-légers. Le 15 octobre dernière, la conseillère départementale du canton de Saint-Avold et agent de la CASAS a battu à l'Agora de Saint-Avold, la Martiniquaise Elsa Hemat, licenciée du club d'Aulnay-sous-Bois, aux points. Après six sorties en tant que boxeuse professionnelle, Flora Pili est pour l'instant invaincue.



► Piscine intercommunale

Bébés nageurs

Grâce à l'activité bébés nageurs, l'enfant de 5 mois à 5 ans peut évoluer à son rythme, sans crainte dans l'eau. « Elle est très bénéfique pour son développement psychomoteur et psycho-affectif », souligne Franck Banovic, le directeur de la piscine. « Les séances n'abordent pas du tout les techniques de nage mais uniquement l'aisance dans l'eau. » Pour y participer, les bébés doivent avoir reçu les premières injections de vaccins DT Polito et BCG. S'ils ne sont pas encore propres, ils devront porter une couche spéciale bains. Il faut également prévoir une sortie de bain ou une serviette pour réchauffer l'enfant ainsi qu'une collation avant et après le bain.

+ de renseignements au 03 87 92 02 98.



© davor185/Adobe Stock

► France Services

SIMPLIFIER LA VIE DE NOS CONCITOYENS



La structure «France Services» implantée à L'Hôpital, a été inaugurée en présence de Laurent Touvet, Préfet de la Moselle, de Bruno Charlot, Sous-Préfet d'arrondissement, de Flora Pili, Conseillère Départementale, d'Emmanuel Schuler, maire de L'Hôpital et conseiller départemental, de Didier Zimny, Maire de Folschviller, des élus des communes environnantes et des différents partenaires nationaux et locaux. Destinée à répondre aux besoins quotidiens de nombreux usagers et citoyens, «France Services» s'inscrit dans l'objectif fixé par le Président de la République. Celui de forger un nouveau pacte territorial en faisant revenir les services publics dans tous les territoires, par l'implantation d'une maison «France Services» dans chaque canton. C'est surtout un bon moyen de simplifier la vie de nos concitoyens pour lesquels les démarches administratives sont trop souvent un véritable casse-tête. En signant la convention le 6 octobre 2022 qui lie la CASAS et les communes de L'Hôpital et Folschviller, pour l'installation de cette Maison de France Services, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a œuvré pour que soit garanti à tous les citoyens la même qualité de service.

► Aide ciblée à l'investissement

Pour les commerçants et artisans du territoire

Vous avez un projet de rénovation, d'aménagement, vous êtes en phase de création, de transfert d'activités, de développement ou de transmission ? La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie vous accompagne par le biais d'une aide directe.

Quels sont les champs d'intervention ?

Les travaux de rénovation des locaux d'activités, de décoration intérieure de mise aux normes investissements d'économie d'énergie ; les investissements de modernisation du mobilier et de l'outil de production ; les équipements destinés à assurer la sécurité du local, l'acquisition d'équipement informatique et le développement durable.

À combien s'élève le montant de l'aide ?

30 % maximum des dépenses subventionnables hors taxes pour les entreprises situées dans un périmètre ORT relevant d'un programme de revitalisation « Action Cœur de Ville » à Saint-Avold ou « Petites Villes de Demain » à Morhange. (Soit une subvention maximum de 15 000 € HT)

20 % maximum des dépenses subventionnables hors taxes pour les autres communes du territoire. (Soit une subvention maximum de 10 000 € HT)

Quelles sont les conditions d'éligibilité ?

- Être commerçant ou artisan du territoire de l'agglomération (comprenant entre 0 à 20 salariés).

- Disposer d'un point de vente avec vitrine.
- Être situé au sein du périmètre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) pour la commune de Saint-Avold et Morhange. Pour le reste du territoire, l'entreprise doit être implantée dans les centres-villes, centres-bourgs, centres-villages de la CASAS.

- Avoir une surface de vente inférieure à 400 m² sauf pour les restaurateurs, les supérettes où la surface de vente n'est pas prise en compte.

- Témoigner d'un chiffre d'affaires annuel sur l'année N-1 inférieur à 1 000 000 €.

- Être inscrit au Répertoire des Métiers ou au Registre du Commerce et des Sociétés.



Top Incendie et l'Auto-école Baltaci concernées par l'aide ciblée à l'investissement.

BON À SAVOIR

Le seuil minimum d'investissement est fixé à 2 500 € hors taxes. Le plafond de dépenses est fixé à 50 000 € hors taxes : sont éligibles toutes les dépenses réalisées depuis moins de 12 mois à la date de dépôt du dossier. Une même entreprise pourra bénéficier de ce dispositif une seule fois sur une période de 5 ans (du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026).

Renseignements. Tél. : 03 87 92 84 76 /
E-mail : chde@agglo-saint-avold.fr. Le dossier de demande de subvention peut être retiré sur le site de la CASAS.

► OPAH/OPAH-RU

Bénéficiez d'aides pour vos travaux



Pour rappel, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a mis en place deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (une OPAH sur le territoire de la CASAS et une OPAH-RU sur la commune de Saint-Avold) en partenariat avec l'Anah. Ces dispositifs permettent aux propriétaires bailleurs et occupants de bénéficier d'aides financières pour la réalisation de leurs travaux. Les travaux concernés par cette aide sont les travaux de rénovation énergétique, les travaux de mise aux normes du logement dégradé, les travaux d'adaptation du logement face aux handicaps et à la prévention du vieillissement et sur la réhabilitation des parties communes des copropriétés.

Pour bénéficier de ces différentes aides, il ne faut pas débiter les travaux avant la validation de l'Anah. Les propriétaires doivent contacter le prestataire SOLIHA qui les conseillera et les accompagnera dans leurs démarches (permanences au siège de la Communauté d'Agglomération sur rendez-vous le 3^e vendredi de chaque mois et le 1^{er} jeudi de chaque mois à la Maison des Services au Public de Morhange).

**Pour prendre rendez-vous, tél. : 03 87 75 32 28.
Demande de renseignements à l'adresse suivante :
soliha.moselle@soliha.fr**

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie
Source d'initiatives.
NATURELLEMENT

OPÉRATIONS PROGRAMMÉES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT 2021-2024

PROPRIÉTAIRES, BESOIN D'AIDES POUR FINANCER VOS TRAVAUX ?

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VOUS ACCOMPAGNE POUR VOTRE PROJET

L'INFO EN +

L'ADIL 57 vous informe gratuitement sur vos droits et obligations et vous accompagne sur toutes les questions relatives à votre logement. Une permanence sur rendez-vous se tiendra le 1^{er} mardi de chaque mois au siège de la Communauté d'Agglomération.

**Pour contacter un conseiller juriste ou prendre rendez-vous pour la permanence, les usagers peuvent contacter l'association au 03 87 50 02 60.
Renseignements : contact@adil57.fr ou <https://www.adil57.org>**

► Morhange

L'église paroissiale Saint-Pierre et Saint-Paul

Votre magazine vous propose de découvrir l'histoire de l'église paroissiale de Morhange. Voyage dans le temps de 1400 à nos jours.

Si l'on ignore encore l'origine exacte de Morhange, il n'en demeure pas moins que ce n'est qu'à partir du XIII^e siècle que la bourgade se développe avec la venue des comtes de Salm qui font construire un château et entourent la ville d'un rempart. Il est donc évident qu'une église existait à Morhange dès cet instant. La petite cité de Morhange et l'église primitive sont détruites par un incendie en 1401, le 2 juillet, jour de la fête de la Visitation. Les habitants font dès lors le vœu de réaliser tous les ans une procession en l'honneur de la Vierge le jour de cette fête, afin de protéger la ville. La construction d'un nouveau lieu de culte s'impose. À Morhange, le droit de patronage de l'église appartenait à l'abbesse des Bénédictines de Graufthal qui percevait les 2/3 des dîmes. Cette dernière participe à la fondation de cette église et établit un contrat de bail entre son abbaye, le prieur des bénédictins d'Insming et d'autres personnes du diocèse de Trèves en mars 1421. Cent



ans se sont écoulés depuis l'incendie de 1401 et la procession en l'honneur de la Vierge est tombée dans l'oubli. En 1501, la ville est frappée par la foudre qui provoque un nouvel incendie. Cette fois, l'église est épargnée, à l'exception du clocher. C'est à la présence de la statue de la Vierge, appelée Notre-Dame-du-Feu, que l'on attribue la protection de la ville. La procession reprendra et perdurera jusqu'à nos jours. Les comtes de Salm, qui œuvrent beaucoup pour le rétablissement du bourg, participent à la reconstruction du clocher qui reçoit la cloche Osanna (1501) censée éloigner les orages.

Grande restauration de 1889 à 1911

En 1752, pour faire face à l'accroissement de la population, il est prévu d'agrandir l'église par deux travées côté ouest. Pendant la période révolutionnaire, l'église ne subit que très peu de dommages ; le culte est suspendu, les vêtements liturgiques, ornements, vases sacrés mis en sécurité à l'extérieur. L'église n'est pas profanée et les cultes peuvent reprendre en 1801. Les événements de 1870-1871 entraînent l'annexion de la Moselle à l'empire Allemand et apportent peu de changements. Mais une grande restauration est nécessaire. En 1889, avant le commencement

des travaux programmés, une voûte de la nef s'effondre, fracassant bancs et plancher ! La grande restauration est entreprise de 1889 à 1911 sous le pastorat de l'abbé Krémer, et confiée au conservateur des monuments historiques Paul Tornow. Ce dernier fait classer l'église en 1889. Il apportera à l'édifice de nombreuses modifications tant extérieures qu'intérieures qui nous laisseront de l'église l'image qui est, à quelques détails près, celle de nos jours. L'église est restaurée et décorée dans le style néogothique. C'est à cette époque que le Grand-Duc de Bade fera don de la monumentale chaire à prêcher en pierre sculptée. La Grande Guerre ne laissera à l'église paroissiale que des blessures superficielles et l'édifice subira peu de dégradations jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Ce conflit verra la confiscation des cloches par l'occupant, en 1943, à l'exception de la cloche historique Osanna qui reste en place. De nouvelles cloches seront consacrées en 1949. La période contemporaine est marquée par une nouvelle restauration menée dans les années 1960. Les nouveaux vitraux « modernes » sont installés en 1961. Les seuls vitraux anciens à être conservés sont celui de la Nativité (première travée gauche) et ceux du chœur.



OFFICE DE TOURISME SAINT-AVOLD COEUR DE MOSELLE



Une équipe dynamique à votre service !
Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h.
À partir de mai, le samedi également
de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h.



Les dernières publications

- le guide touristique 2023
- le calendrier des manifestations semestriel en Cœur de Moselle (mars à septembre 2023)

Également disponibles dans toutes les mairies de la CASAS.



Jeu de piste outdoor



Un voyage dans le temps sur le thème de la Seconde Guerre Mondiale, rempli d'énigmes vous attend sur le territoire Cœur de Moselle. Partez en voiture pour un périple insolite, à la recherche d'indices virtuels laissés par un soldat américain qui vous aideront à retrouver le trésor perdu. Une aventure ludique et culturelle sur le terrain, avec une immersion numérique...

Infos sur saintavold-coeurdemoselle.fr (Loisirs et culture)



Zone de loisirs de la Mutche



La société CAPFUN est le nouveau gérant du site de la Mutche. Un camping devrait ouvrir dès cet été. La zone de loisirs reste ouverte à tous en juillet et en août. Entrée : 3 euros



Place au local

Vous souhaitez consommer local ? Bravo ! Le cœur de Moselle ne manque pas de producteurs et artisans passionnés. Pour trouver facilement vos produits locaux, rendez-vous sur place-au-local.fr



Les salons printemps-été

L'équipe de l'Office de tourisme sera présente à l'occasion de différents événements :

- Salon de l'habitat du 24 au 26 mars à l'Agora Saint-Avold
- Salon pro/CSE le 28 mars au cinéma CGR de Freyming-Merlebach
- Salon des collectionneurs le 14 mai à l'Agora Saint-Avold
- Boulay Bouqu'in les 1er et 2 juillet à Boulay



Les rendez-vous

En attendant les visites de l'été, voici quelques sorties intéressantes à ne pas manquer :

- Printemps des cimetières** "Cimetières et symboles" Visite du cimetière du Felsberg le 13 mai à 14h30. Gratuit, sur inscription à l'Office de tourisme.
 - Rando Moselle** (www.randomoselle.com) en collaboration avec Moselle Attractivité
 - *Solar Tour les 27 et 29 mai à 14h30 avec le Club Vosgien. Tour de 6 km sur le thème des nouvelles énergies à Diesem.
 - *Marche du patrimoine le 27 mai à 9h15 avec les Marcheurs du Warndt et le Cercle d'Histoire de Creutzwald "Quand le présent fait place au passé".
 - *Initiation au bain de forêt - sylvothérapie le 28 mai à 10h et le 29 mai à 15h en forêt d'Oderfang. Tous les bienfaits de la sylvothérapie avec une balade méditative (2 km). Tarif : 15 €.
- Inscriptions obligatoires au 03 87 91 30 19**



Memorial Day

Dimanche 28 mai au Lorraine American Cemetery à Saint-Avold. Cérémonie à 11h.



Les jardins d'Henriette

APPEL AUX EXPOSANTS : Samedi 26 et dimanche 27 août autour de l'Hôtel de Ville de Saint-Avold, fête des plantes et de la nature, avec de l'artisanat et des produits du terroir. Vous vous reconnaissez dans ce thème ? Contactez l'Office de tourisme pour réserver votre stand !



Rendez-vous au 28 rue des Américains - 57500 SAINT-AVOLD

Tél : 03 87 91 30 19 - Mail : contact@tourisme-saint-avold.fr

Site : www.saintavold-coeurdemoselle.fr

[tourismesaintavold](https://www.facebook.com/tourismesaintavold)

[otsaintavoldcoeurdemoselle](https://www.instagram.com/otsaintavoldcoeurdemoselle)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

 10-12 Rue du Général de Gaulle 57500 Saint-Avold

 03 87 92 84 76


 communaute@agglo-saint-avold.fr

 www.agglo-saint-avold.fr

SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

 Bâtiment des Douanes
Zone Europort
57 500 Saint-Avold

 03 87 00 32 94

 technique@agglo-saint-avold.fr
environnement@agglo-saint-avold.fr

MAISON FRANCE SERVICES

MORHANGE

 2, rue du Pratel

 msap@agglo-saint-avold.fr

L'HÔPITAL

 19 rue de la mairie

 03 87 82 76 00

03 87 82 76 40

 Lhopital-folschviller@france-services.gouv.fr

FOLSCHVILLER


 Rue d'Usson-du-Poitou

 03 87 29 32 90

RÉGIE EAU ET ASSAINISSEMENT

RÉGIE EAU SAINT-AVOLD

 03 87 94 67 98

 regieeau@agglo-saint-avold.fr


RÉGIE ASSAINISSEMENT SAINT-AVOLD

 03 87 86 48 40

 assainissement@agglo-saint-avold.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

 0 800 400 402

 facturationom@agglo-saint-avold.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

www.facebook.com/saintavoldsynergie